

SECTION I

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/73.../F/2026-2027 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DU MILTE.

Date de Publication : 24.../...5./2026

Date d'ouverture des offres : 14.../...9.../2026

1. Objet d'appel d'offres.

Le Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipement (MILTE) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture des équipements informatiques (imprimantes et ordinateurs portables).

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30, heure locale à auprès du Secrétariat Permanent du Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipement au 6^{ème} étage de l'ancien Building Administratif des Finances, bureau n° 628.

Le DAO pourra être obtenu au même endroit moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille Francs Burundais (50 000 FBu)** sur le compte N° 10.0003 ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de sous compte de transit des recettes non fiscales.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Permanent du Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement sis au 6^{ème} étage, ex- Building Administratif des Finances, bureau n° 628, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000 FBu)** à verser, sur le compte **N° 10.0003** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR. Cette pièce est exigée de chaque soumissionnaire.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétaire Permanent, B.P 1860 Bujumbura, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

Elles porteront obligatoirement la mention : Offre relative à la fourniture des équipements informatiques du MILTE (imprimantes et ordinateurs portables), marché N° **DNCMP/73..IF/2026-2027**.

Les offres seront ouvertes le **14.1.9../2026** à 10h00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de huit millions de Francs Burundais (8. 000.000 FBu).

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

**LE SECRETAIRE PERMANENT
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES,
AU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES,
DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS
ET DE L'EQUIPEMENT**

Ing. Omer NIYONKURU

